



Séminaire de l'encadrement : oui... mais pas pendant les vacances !

Le SNPDEN-UNSA s'oppose à la tenue d'un séminaire de l'encadrement pendant les vacances. Nous avons fait connaître notre position à Mme la Rectrice.

Nous t'invitons à ne pas y participer afin de ne pas créer de précédent.

Ivry-sur-Seine, le 10 octobre 2017

Madame la Rectrice,

Le 10 octobre, vous nous avez informés de l'organisation d'un séminaire de l'encadrement pendant les vacances de Toussaint, le mardi 24 octobre prochain, sur le thème « le PPCR : rendez-vous de carrière et compte-rendu d'évaluation ».

Le SNPDEN-UNSA ne peut répondre favorablement à votre invitation.

Il est regrettable que, 10 ans après sa promulgation, l'arrêté sur le temps de travail des personnels de direction soit à ce point ignoré voire bafoué. Faut-il alors s'étonner qu'autant de collègues évoquent de la souffrance au travail et parfois même se trouvent en situation de « burn-out » ?

Pour rappel, l'arrêté du 28 août 2007 établit que les chefs d'établissement organisent le service de leur établissement et bénéficient de 45 jours de repos. Compte-tenu des délais très courts de convocation à ce séminaire, les services sont d'ores et déjà organisés.

Maintenir ce stage durant les vacances des élèves c'est exclure ceux qui seront mobilisés sur d'autres tâches ou ceux qui seront légitimement en congés.

Le rendre facultatif ne résout pas le problème mais ajoute de la difficulté : celle de la culpabilisation individuelle de ne pouvoir se rendre à un stage pourtant nécessaire et la crainte d'apparaître comme un chef d'établissement peu investi auprès de sa hiérarchie ; une « invitation » alors vécue comme une « convocation ».

Derrière ce qui peut paraître anecdotique – après tout, une journée de réunion sur la période des vacances, ce n'est pas si grave – ce sont effectivement des principes auxquels nous nous attachons, car nous n'ignorons pas à quoi mènent les précédents... A de nombreuses reprises, vous avez évoqué la confiance lors de votre discours de rentrée.

Comme vous, nous considérons qu'une formation sur le PPCR des enseignants est indispensable ; aussi, afin que tous les chefs d'établissement puissent en bénéficier, nous réitérons, madame la Rectrice, notre demande de ne pas organiser ce séminaire de l'encadrement durant les vacances de Toussaint et de le reporter.

Dans le cas contraire, nous appellerons les personnels de direction à ne pas s'y rendre.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le SNPDEN-UNSA CRETEIL
Le secrétaire académique
Sébastien VOLPOËT

Plus besoin de notre hiérarchie pour mettre en cause les droits des personnels de direction : le SGEN-CFDT s'en charge à Créteil !

Alors que le SNPDEN-UNSA rappelle au rectorat qu'il ne saurait être question d'accepter l'organisation de réunions pendant les vacances scolaires, les représentants des personnels de direction du SGEN-CFDT de l'académie de Créteil se déclarent tout à fait favorables à une telle mesure et le revendiquent même !

On ne s'étonnera pas qu'il puisse être tentant pour notre hiérarchie d'oublier les principes de l'arrêté du 28 août 2007 sur l'aménagement du temps de travail des personnels de direction, en revanche, on ne peut être que stupéfaits d'entendre une organisation syndicale y porter atteinte !

Renouvellement des instances académiques du SNPDEN-UNSA

A l'issue d'un processus électoral auquel vous avez massivement participé en assemblée générale départementale et en assemblée générale académique, les instances académiques du SNPDEN-UNSA CRETEIL ont été renouvelées.

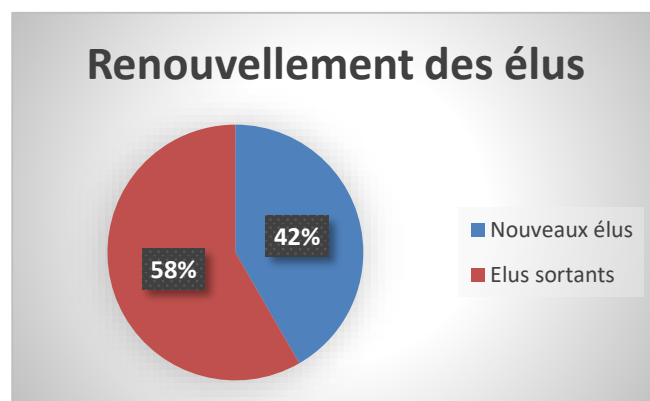
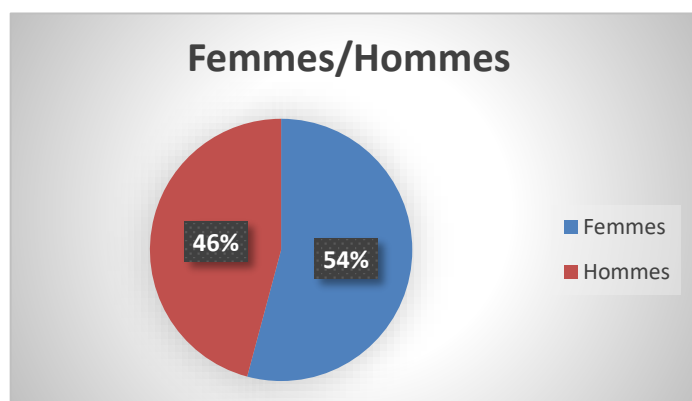
Au niveau départemental, Laetitia PEROZENI-RAVIER a été élue secrétaire départementale de Seine-et-Marne, Radouane M'HAMDI secrétaire départemental de Seine-saint-Denis et Alain CHATAUD secrétaire départemental du Val-de-Marne.

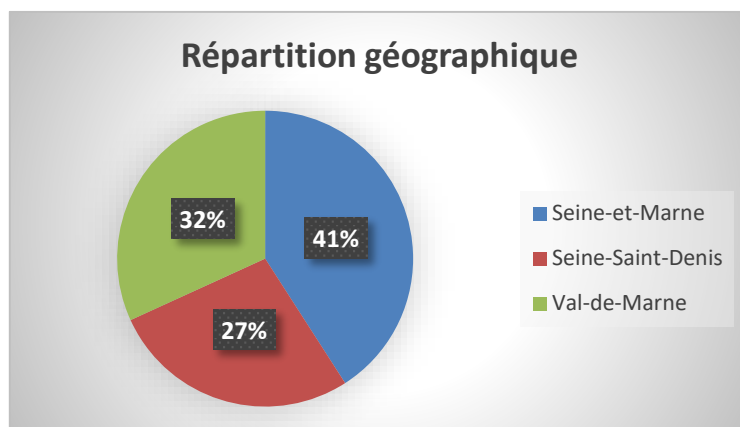
Le Conseil syndical académique (CSA), composé de 52 membres, a élu Sébastien VOLPOËT secrétaire académique.

Le 10 octobre, le CSA a élu le secrétariat académique. Il constitue l'exécutif académique de notre organisation.

La nouvelle équipe s'est engagée :

- à une juste représentation des femmes
- à favoriser le renouvellement de ses élus
- à veiller à une équitable représentativité des départements





Membres du secrétariat académique – 2017-2020

Sébastien VOLPOËT	Secrétaire académique
Laetitia PEROZENI	Secrétaire départementale 77
Radouane M'HAMDI	Secrétaire départemental 93
Alain CHATAUD	Secrétaire départemental 94
Cécile TYBIN	Secrétaire académique adjointe titulaire
Mathilde SOILLEUX	Secrétaire académique adjointe titulaire
Fatima MARZOUK	Secrétaire académique adjointe titulaire
Guy FERRET	Secrétaire académique adjoint suppléant
Vincent DALMAS	Secrétaire académique adjoint suppléant
Virginie BRAY	Secrétaire académique adjointe suppléant
Marie-Christine CULIOLI	Représentante titulaire à l'UNSA-Education
Jean-Luc HERAUD	Représentant suppléant à l'UNSA-Education
Hervé BERTOCCHI	Trésorier
Hélène VINESSE	Animatrice de la commission Métier
Djibril GAHETE	Animateur de la commission Métier
Marlène GUINIER	Animatrice de la commission Pédagogie
Jacques RUSIN	Animateur de la commission Pédagogie
Christine BAZIR	Animatrice de la commission Vie syndicale
Laurent DENOMME	Animateur de la commission Vie syndicale
Stéphane LARRIEU	Animateur de la commission Carrière
Nadia REZANA	Animatrice de la commission Carrière
BAUMANN GHISLAINE	Représentante titulaire des retraités
Martine DRUENNE	Représentante suppléant des retraités
Guylaine BARILLER	Coordinatrice des commissaires paritaires

Membres associés au secrétariat académique

Pascal BOLLORE	Membre de l'exécutif national
Julien MARAVAL	Membre de l'exécutif national
Bruno BOBKIEWICZ	Membre invité en qualité d'expert

Les organigrammes départementaux et académiques seront bientôt en ligne : <http://creteil.snpden.net/>